

RENCONTRE

Le post confinement, une opportunité pour faire avancer la construction de l'équité pour les femmes

Pendant le confinement du COVID19, le Collectif des Femmes a dû reporter tous les cours en présentiel: français, préparation à l'obtention du permis de conduire, aide-soignante, auxiliaire de l'enfance, accompagnement des femmes séropositives, orientation professionnelle, informatique et langue, éducation citoyenne, etc.

Malgré cela, il a exécuté une partie substantielle de son programme de travail. Ainsi, le call center destiné à répondre aux nombreux besoins des femmes, des familles, des réfugiés et des migrants avec qui le Collectif travaille. En outre, la fabrication et la répartition de 1700 masques artisanaux ont été menées à bien. Et chaque semaine a vu la distribution de colis alimentaires aux familles dans le besoin.

Un effort particulier a porté sur l'accueil des cas de violence domestique via le numéro de téléphone spécial. Les appels à ce numéro spécifique du Collectif ont été multipliés par trois, Le suivi de certains d'entre eux a abouti à des recours à la police, à la recherche d'un refuge pour une femme violée physiquement ou à une consultation téléphonique avec un avocat. Ces situations ont nécessité un accompagnement direct et physique.

En outre, le Collectif a organisé le 1er mai de cette année, avec l'ONG SIEMPRE, une conférence virtuelle entre les organisations de la société civile et les représentants de certains organismes publics.

LES INTERVENANT.E.S

Mme Hélène RYCKMANS

Sénatrice et Députée ECOLO du Brabant Wallon

Mme Joëlle KAPOMPOLE

Députée PS, Fédération Wallonie Bruxelles

Mme Saskia BRICMONT

Députée ÉCOLO européenne,

Mme Marie NAGY

Députée DEFI au Parlement régional Bruxellois

Mme Esther INGABIRE

députée de Mme la Ministre Bénédicte Linard, Vice-Présidente de Droit de Femmes,

Mme Nevruz UNAL

Echevine de la Ville de Bruxelles, PS,

Mme Cecilia TORRES

Conseillère communale, ÉCOLO, Ottignies-LLN,

Mme Amancay EGAS

modératrice du Collectif de Femmes LLN

Mme Katinka 'T ZANDT

Le Monde Selon les Femmes

Mme Thamara CRUZ

Coordinatrice SIEMPRE

INTRODUCTION

Intervenante : Tamara Cruz, Coordinatrice SIEMPRE

Cette rencontre constitue une reconnaissance publique adressée à toutes les femmes qui travaillent sans arrêt : infirmières, ouvrières en boulangerie, aides-soignantes, femmes au foyer, agricultrices ainsi qu'à toutes celles qui ne cessent de s'occuper des tâches de soins et d'accompagnement. Ces engagements sont aujourd'hui considérés comme essentiels. Il importe de prendre des mesures spécifiques de prévention et de sensibilisation à leur égard.

Nous avons dès lors besoin d'écouter vos perspectives et projets d'actions à entreprendre après le confinement. De notre côté, nous avons également récolté les propositions en provenance de nos différents réseaux d'échange et de travail avec des personnes qui traversent cette période compliquée, comme celles qui touchent les femmes migrantes. Le COVID 19 laisse champ ouvert à la discussion et à la créativité sous l'angle de la perspective du genre et la féminisation de la pauvreté.

Mme Amancay EGAS, modératrice

Collectif des Femmes

Ce moment ouvre un dialogue, l'opportunité d'entamer un moment de réflexion et d'information pour examiner les propositions et projets sur lesquels vous êtes en train de travailler : quelles sont les mesures que vous préconisez pour faire avancer les droits des femmes, c'est-à-dire, pour construire plus de équité et plus de reconnaissance à cet égard ? Car, paradoxalement, cette situation de pandémie peut constituer une opportunité.



Mme Hélène RYCKMANS

Merci aux organisateurs. Avant d'occuper mon poste actuel, j'étais fort impliquée dans les questions du genre dans une ONG qui a beaucoup de partenaires en Afrique et en Amérique latine. Actuellement, le Parlement est très bousculé, nous n'avons pas pu nous réunir, ce qui ne nous a pas

empêchés de sortir de notre confort pour travailler beaucoup plus en interaction avec les différents niveaux de pouvoir public. La crise a en effet tout paralysé et arrêté les rencontres physiques.

En plus, nous avons eu beaucoup d'interrogations de la part de personnes inquiètes par la situation actuelle et nous avons dû chercher des réponses à ce désarroi.

Enfin, nous avons soumis la question à tous les niveaux de pouvoir administratif de la Région wallonne: communes, provinces, les gouverneurs. Ceux-ci ont été chargés d'assurer la prise en charge des questions de violences envers les femmes, de la mise en place des centres d'hébergement pour les femmes victimes des violences dues au confinement, les sans-abris, les migrants, etc.

Nous avons donc rencontré beaucoup de difficultés pour que les choses puissent se mettre en place. Nous avons quand même constaté rapidement l'organisation de solutions en groupe de travail, notamment l'organisation d'une task force sur les violences faites aux femmes, qui a pu ouvrir des lignes d'écoute afin de faire face à cet afflux massif et de leur permettre de s'exprimer.

Nous avons reçu trois fois plus d'appels à ces lignes « d'écoute violence », auxquels il fallait pouvoir répondre.

Par contre, en ce qui concerne les places d'hébergement, il a été difficile d'en rendre disponible, de sorte que toutes les zones ne sont pas encore couvertes de manière adéquate.

Dans ce contexte, la méthode de travail est normalement « chacune chez soi » mais avec beaucoup des réunions pour échanger les informations et se concerter entre les différents niveaux de pouvoir administratif.



Mme Joëlle KAPOMPOLE Vice-présidente de la commission de suivi du COVID 19 au Parlement de la Wallonie.

Je vais d'abord parler des enjeux qui me semblent importants car la phrase de base de Siempre est making latin women visible c'est-à-dire que l'invisibilité mène à l'inégalité.

Nous devons pouvoir mettre en question la manière dont nous voyons toujours les choses et même l'état d'esprit que nous ressentons : celui-ci est vraiment masculin par défaut, à savoir qu'il considère l'universel toujours à partir du regard de l'homme. On le voit dans cette crise du COVID19.

Très peu d'analyses genrées ont été menées, cela doit être un gros travail à réaliser parce que l'autre enjeu est celui d'intégrer la dimension genre dans les stratégies et les plans post confinement. En fait, l'intersectionnalité du genre met en évidence toutes les discriminations et

inégalités que nous pouvons ressentir dans la société et lorsque nous nous trouvons à la croisée de différentes discriminations, de classe, de genre et race, nous nous retrouvons dans une situation très compliquée à vivre, à laquelle nous devons trouver de nouvelles solutions.

Ainsi, la conférence interministérielle « Droit des femmes » a-t-elle déjà posé des actes forts en rapport avec les violences faites aux femmes. Elle envisage d'élargir son champ de compétences pour aller plus loin dans le travail à réaliser.

Le dernier enjeu est le contrôle et l'évaluation des politiques menées car finalement ce que vous nous proposez aujourd'hui, c'est déjà le début de quelque chose de bien.

Avec SIEMPRE, c'est un travail très intéressant à mener avec Hélène et d'autres Députés au niveau du Parlement wallon pour remonter vos réactions par rapport à ce qui se passe et ce qui devra se mettre en place.

Concrètement, ce que j'ai fait, c'est de créer des liens entre différents niveaux de pouvoirs dans ma ville de Mons. J'ai essayé de faire porter loin le vécu quotidien des élus locaux, d'interpeller le Gouvernement wallon afin de faire prendre conscience de toute une série de difficultés rencontrées par les femmes migrantes, de la question d'accueil des sans domicile fixe au niveau de Mons ainsi que des difficultés des indépendant (es) qui se trouvent dans une situation très délicate.

J'ai travaillé aussi avec le secteur des aides familiales car certains métiers ont été mis en évidence. Contrairement à celles qui sont dans le domaine de la santé (infirmières, aides-soignantes, travailleurs dans les maisons de repos), le secteur de l'aide familiale regorgent beaucoup de femmes invisibles qui ne sont vraiment pas soutenues.

Enfin, c'est à ces points évoqués ci-dessus que je compte m'atteler. Je suis très contente d'être ici, car cela montre que même si nous trouvons dans une période de crise, la société est portée par la femme à tout niveau dans les métiers.



Mme Saskia Bricmont

Ravie d'être là pour célébrer le 1er mai avec toutes les femmes travailleuses en première ligne.

L'une des séries incroyables que nous traversons est que c'est toute une publique vulnérable qui reste de manière structurelle dans

des situations inacceptables sur lesquelles on essaie de travailler au quotidien. La situation dans laquelle toute une série de personnes se trouve aujourd'hui exacerbe la précarité.

La discussion porte sur la question de violences de genre, domestiques et sexistes. Les violences en ligne aussi sont aussi multiples maintenant que tout le monde est confiné chez soi, concentré sur son écran. Il ne faut pas oublier l'existence d'un vrai harcèlement sexiste qui se développe en ligne et contre lequel nous devons aussi lutter.

Au niveau européen, nous essayons de faire prendre différentes mesures. Le progrès est assez lent car les questions liées au genre ne sont pas appréhendées d'une façon transversale. Le gender mainstreaming doit apparaître dans tous les textes, lorsqu'il s'agit d'adopter les politiques effectivement et les mesures d'urgence pour lutter contre les conséquences de la crise. On retrouve cependant très peu d'orientations spécifiques liées aux femmes et au genre. C'est l'un des constats interpellant qui continuent à nous mobiliser pour faire en sorte que pour toutes les politiques de mesures d'urgence envers les PME, le secteur agricole, la santé, cet aspect de genre soit pris en compte et que l'affectation de budgets y soit liée.

On insiste sur le besoin du gender budgeting. Cela se fait à plusieurs niveaux de pouvoirs : les communes par exemple. Mais au niveau européen, il n'y a pas encore en tant que tel de gender budgeting. Il est donc nécessaire de faire en sorte que dans les politiques d'urgence qui sont mises en place, les moyens dégagés n'aient pas un impact négatif en cascade sur les femmes. C'est un des défis dans le cadre des mesures d'urgences soumises pour le moment au vote au niveau du Parlement européen. Deux cycles ont été votés. D'autres sont encore à venir et on intègre cette dimension-là.

Quant au plan de relance au niveau européen, nous avons présenté notre projet de plan avec cette volonté d'avoir une approche genre dans les politiques de relance. Nous voulons éviter de louper le coche en dépensant des milliards d'€ dans la relance de ce qu'on voudrait être un nouveau monde qui tient davantage en compte les questions de solidarité et les questions environnementales. Il est certain que la place de la femme doit être fondamentalement revue dans tous les secteurs dans lesquels les femmes sont en première ligne : l'égalité salariale, la reconnaissance du travail non rémunéré, les questions de violences genrées, doivent faire partie intégrante des plans de relance. En effet, la commission européenne va normalement communiquer son plan de relance la semaine prochaine et il faut que la question du genre s'y retrouve de manière transversale.

L'autre chose est le programme de travail de la commission européenne. Vu l'ampleur de la crise, il est bien normal que toute une série de dossiers sur lesquels la Commission européenne et le Parlement européen devaient travailler seront reportés. Sur une série de dossiers donc existe un accord qu'il n'y a pas d'urgence à faire avancer ou à légiférer. Nous voulons travailler sur d'autres cependant car ils sont évidemment liés aux plans de relance. Si la réflexion sur certaines stratégies est reportée aujourd'hui, elle ne sera pas intégrée aux plans de relance ainsi que les milliards d'€ qui y seront attachés.

Je pense à trois documents et je rejoins ainsi Joëlle sur le besoin d'intersectionnalité de genre. Le fait que plusieurs dimensions se rejoignent sur les questions de genre, c'est la stratégie pour l'égalité de LGBTI. Elle est en discussion depuis des mois et la commission européenne voudrait son adoption parce qu'il a eu un lobbying de certains pays qui ne veulent pas que l'on avance là-dessus. Nous estimons nous qu'il faut adopter cette stratégie, et que la CE valide cette proposition stratégique. La publication des mesures contraignantes pour la transparence salariale car ce sont des avancés européennes sur l'égalité salariale, la transparence sur la rémunération « travail égal : salaire égal », etc. avec la volonté d'avancer vers les standards minimums européens.

La stratégie qui vise l'égalité hommes/femmes et les stratégies d'inclusion à l'égard du public vulnérable existent. On sait aussi qu'il y a des dimensions particulières qui touchent les femmes.

D'autres textes constituent des enjeux, mais il y a aussi des priorités que nous ne voulons pas reporter vue l'urgence. De manière plus structurelle, c'est tout l'objet de négociations du budget européen, du cadre multi financier européen, de la convention d'Istanbul sur la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences domestiques. Elle a été signée il y a plusieurs années mais pas encore ratifiée par toutes une série d'États.

On voudrait que l'UE ratifie ce texte et dégage des budgets. On a estimé que mettre en œuvre de manière effective au niveau européen cette convention et ses dispositions pour renforcer la lutte contre les violences aux femmes engage un budget de 198 millions qu'on veut voir inscrire dans le prochain cadre financier européen. Si on ne le fait pas, on loupe à nouveau le coche de faire avancer cette politique de manière effective.

Aujourd'hui, dans les négociations budgétaires, ça n'y est pas malheureusement pas. C'est un des combats qu'on continue à pousser pour faire en sorte que ce ne soient pas juste des paroles. Mais la CE répète que c'est l'une de ses priorités mais si on ne met pas les moyens derrière, on n'y arrivera pas. Je vois encore une autre dimension sur

laquelle il faut que nous travaillions ensemble à tous les niveaux de pouvoir avec les associations. Normalement, cette stratégie doit venir de la part de la CE mais elle sera sans doute reportée. Elle concerne le droit des victimes. Elle a pour objectif de faire inscrire dans la législation européenne la violence à l'égard de la femme comme un crime, et de la faire lister spécifiquement dans les crimes reconnus par l'UE. Cet enjeu est fondamental car il permettra d'agir et de mener des poursuites effectives dans tous les États membres à l'égard de ceux qui osent encore manifester des violences à l'égard des femmes.

Je travaille sur les questions de genre en tant que Députée de la CE de façon transversale ainsi que sur les questions de justice, de migrations et de libertés civiles. Je suis référente « genre » au sein de la Commission de Commerce international, je suis coprésidente de l'intergroupe « Droits de l'enfant », qui traite des questions liées aux familles.



Mme Esther Ingabire

Vous avez peut-être entendu parler du décret « Droit des femmes » qui a été adopté lundi dernier au Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles, à la quasi-unanimité sauf une abstention. C'est un premier pas pour ce décret. Nous avons consulté les associations œuvrant sur

terrain afin de recueillir leurs propositions pour alimenter ce plan « Droit des femmes ». Nous avons terminé les consultations et leur compilation. Comme c'est un plan qui sera adopté au niveau de la Fédération Wallonie Bruxelles, nous avons rencontré les différents ministres afin de voir dans quelle mesure ces propositions pouvaient être intégrées dans leurs politiques. Il s'agit en effet d'un plan transversal et nous imaginons ainsi des mesures qui vont concerner par exemple l'éducation, les manuels scolaires non genrés. Ce sont ces mesures qui doivent être discutées avec le Cabinet de la ministre de l'Enseignement. Si non, ce plan n'aura aucun sens.

Ce plan doit être axé sur :

- La lutte contre les violences faites aux femmes,
- La déconstruction des stéréotypes,
- Le fait d'agir sur la représentation, à savoir assurer une meilleure représentation des femmes dans les secteurs professionnels et ce, à tous les niveaux, dans les instances de prise de décision ou poste de responsabilité,
- Des mesures qui consistent à faciliter la conciliation vie privée et vie professionnelle.

Au niveau de la lutte contre la violence, les pistes sont tirées notamment de la convention d'Istanbul. Nous avons participé à une task force avec d'autres ministres régionaux en charge de femmes afin de travailler sur des mesures pour permettre un meilleur accueil et hébergement des victimes des violences faites aux femmes.

Je salue aussi le travail accompli avec les autres ministres concernant les hébergements et évidemment les associations de terrain qui se sont battues pour trouver ces logements afin de couvrir le maximum de territoire, même si certaines demandes restent encore en attente. Au sein du cabinet, le droit des femmes est une matière transversale. Il s'agit de faire en sorte de pouvoir insérer une vision genrée dans chacune de ces politiques. Par exemple, à la cellule « enfance », il y a une étude sur la cyber violence des jeunes qui a été réalisée en collaboration avec d'autres niveaux de pouvoirs, le fédéral et la Région.

Du coup, c'est un sujet assez mal géré ou oublié.

Nous travaillons ensuite sur l'accessibilité via la sensibilisation des milieux d'accueil et la collectivité d'accueil extrascolaire. Cette mesure est aussi prévue dans le plan « droit des femmes ». Je pense par exemple à une formation sur le genre à l'endroit du personnel du milieu d'accueil afin d'éviter de reproduire les stéréotypes et les représentations liées au genre. C'est une priorité car l'éducation sur les stéréotypes commence dès le plus jeune âge.

Au niveau de la « cellule culture », nous sommes en train de réaliser un cadastre de la présence de femmes dans les différents secteurs concernés. Ce travail a déjà été effectué dans le secteur de la musique. Une étude se termine ici pour les arts de la scène ainsi que pour le cinéma.

L'idée est de faire en sorte de pouvoir tenir à jour les chiffres exacts de la représentation des femmes dans les différents secteurs de la culture. Nous travaillons aussi sur une meilleure représentation dans les organes de prise de décisions et là, ce n'est pas vraiment gagné parce que la culture comme l'enfance est majoritairement féminine. Par contre, les places de direction sont assez souvent occupées par des hommes : ce sont donc ceux-ci qui représentent des milliers de personnes et qui prennent des décisions pour eux.

Enfin, notre dernière approche concerne les médias. Lors du 8 mars, nous avons réussi, avec l'aide de l'association des journalistes professionnels, à faire adopter une charte pour un meilleur traitement médiatique des violences

faites aux femmes. Cela reste encore à évaluer car il y a des titres et des traitements d'information qui ne sont pas parfaits. Mais la charte a été bien accueillie par l'ensemble des médias francophones. En outre, des formations « genre » seront données dans les médias pour pouvoir les aider dans ce traitement médiatique.



Mme Marie NAGY

Je voulais enchaîner sur cette dernière intervention parce que nous vivons une crise très sévère. Je pense que notre génération n'a probablement jamais connu de situation semblable. On peut beaucoup critiquer notre système mais je pense que depuis cinq semaines, que ce soit au niveau fédéral,

que ce soit au niveau des régions ou des communautés, les pouvoirs publics sont en train de répondre d'une manière ou d'une autre aux très grandes urgences.

Je pense beaucoup au chômage temporaire, au « droit passerelle » pour procurer un revenu à des personnes qui, du jour au lendemain, se sont retrouvées sans travail. Évidemment, cette crise est profonde et fait éclater les situations précaires et difficiles. Elles apparaissent encore plus qu'on ne pouvait les voir avant.

Mais, je voudrais quand même rappeler l'existence d'une mobilisation générale pour ne pas laisser quiconque dans la rue sans soins. Pour ma part, j'ai pu le constater dans la région bruxelloise : depuis cinq semaines, plus de 300 millions d'€ ont été mobilisés en plus de budget existant pour faire face à cette situation dramatique. Pour trouver le logement pour les personnes qui se trouvaient dans la rue, qu'elles aient des papiers ou pas, des hôtels et des logements ont été réquisitionnés. Une mobilisation pour les femmes, par exemple celles victimes des violences, a vu le jour et le numéro vert d'appel, le 0800 330 a été réactivé, sur lequel vous pouvez appeler pour signaler une violence. On essaye d'améliorer ces lignes en les étendant même au niveau des pharmacies pour les rendre plus actives et accessibles aux victimes ou à toute autre personne.

Pour ce qui est des places d'accueil, 50 places ont été mobilisées dans les hôtels qui logent ainsi 19 femmes avec des enfants, soit environ 25 personnes. Signalons qu'il existe beaucoup de solidarités dans le système institutionnel et aussi bien entendu dans le système des ASBL et entre les individus. Je pense qu'il y aura un temps pour analyser ce qui a été fait. En attendant, dans

la région bruxelloise, est mené en tout cas un travail attentif aux femmes, aux sans-papiers et aux personnes en difficultés. Je rappelle quand même la mise en place des primes pour les commerçants qui ont fermé, juste pour leur permettre de se relever. Je mentionne également la décision d'octroyer une prime pour les locataires : toute famille ayant des difficultés pour payer son loyer pourrait prétendre à une prime de 200€, mise à disposition par la Région wallonne. Nous avons travaillé aussi avec un secteur qui touche beaucoup des femmes et les latino-américaines en particulier : le secteur de titres services. La décision prise a été d'assurer 95 % de revenus via les allocations de chômage de compensation qui a été décidé également par le ministre.

Ces décisions ont donc été prises pour essayer de faire face à une crise économique et sanitaire terrifiante. Une question reste pour moi non résolue : la situation des jeunes mamans, des familles monoparentales qui sont majoritairement des femmes par rapport à la gestion du télétravail. Pour tout ce qui concerne le remboursement des pensions alimentaires, certains aspects ne sont pas totalement pris en charge. Chez Défi, nous insistons sur le fait de ne pas hésiter se tourner vers les CPAS car ces derniers sont là aussi pour aider ces personnes qui n'ont pas l'habitude de s'y rendre. Je pense par exemple aux étudiants ainsi qu'à toutes ces personnes qui ont perdu le travail temporaire, etc.

A Défi, nous demandons un renforcement du fond de l'action sociale en Région bruxelloise pour que les CPAS puissent répondre aux besoins nouveaux qui vont naître. Je termine sur la question qui concerne particulièrement les femmes. Vous savez qu'au niveau fédéral, notre député Sofie est très active en la matière et se bat beaucoup pour qu'on reconnaisse le féminicide comme un crime spécifique. Je pense que, pour le moment, les travaux de la Chambre sont en petit peu chamboulés. A ma connaissance, la proposition n'avance pas mais nous allons y revenir. Pour ce qui me concerne, en tant que présidente du Comité d'avis sur l'égalité homme-femme à la COCOF, je travaille sur la question du cyber harcèlement et nous allons essayer d'arriver à des propositions ou recommandations pour lutter contre ce fléau assez terrible. Une prochaine séance sera retransmise le 6 mai et après, j'espère qu'on pourra rencontrer des experts afin d'arriver à élaborer des propositions.

Nous sommes aussi attentifs à la question du gender budgeting mais la Région bruxelloise n'a pas encore totalement accepté leur incorporation dans toutes ses politiques. Certains ministres ont un regard genré sur leurs politiques mais d'autres non, notamment en matière sociale et sanitaire. Je suis, moi, très attentive à ce sujet ainsi que d'autres de mes collègues. L'avantage du Parlement bruxellois réside dans la présence de beaucoup

de femmes très actives, et qui siègent à tous les niveaux pour essayer de faire avancer cette question d'un regard genré des politiques.

Pour l'avenir, on s'attend d'abord à une très forte difficulté économique, suivie d'une augmentation très importante du chômage. Nous voudrions travailler effectivement à un refinancement via notamment les organismes de financement, des PME, etc, pour avoir une vision d'avenir. Nous savons cependant que les caisses régionales seront assez touchées par les dépenses qui ont dû être effectuées. Pour réaliser des investissements, il faudra trouver des mécanismes ingénieux et intéressants avec l'accord du fédéral et de l'Europe. Une société nouvelle va sans doute s'ouvrir comme après chaque crise grave et nous devons travailler intensément. Je réfléchis beaucoup sur l'organisation des formations à l'endroit des personnes au chômage, à la reconnaissance des compétences parce que la plupart du public migrant dispose de compétences mais les diplômes ne sont pas reconnus. En Région bruxelloise, nous travaillons donc sur la reconnaissance des compétences et c'est une action qui redonne de l'espoir à ce public.

Mme Amancay Egas

A partir de notre expérience de terrain, beaucoup des choses sont à faire dans l'accompagnement des femmes dans les familles monoparentales, dont nous savons que le chef de famille est dans 83% des cas une femme. Cette crise du COVID 19 a fait exploser toutes les situations de fragilité et d'injustice qui restaient –nous le savions déjà- jusque-là à demi cachées. Ainsi, la précarisation apparaît spécialement féminine. Nous constatons plus ouvertement la condition des femmes qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts à la fin du mois, la situation des enfants confinés sans ressources informatiques pour suivre leur scolarité, le tiraillement des femmes victimes des violences, etc.

Les situations se présentent différemment dans chaque commune. A Louvain-la-Neuve, par exemple, nous recevons des messages de victimes de violence qui veulent d'abord être écoutées. Et après surgit le problème aigu du manque de logements pour les héberger. Une des femmes qui avait déjà quitté son mari trois fois et qui devant quitter une quatrième fois sa maison je lui proposais d'aller à Bruxelles, me disait : « mon problème c'est l'après confinement : si je retourne à la maison, il va me tabasser plus violemment qu'avant. Et si il me met a la porte, que est-ce que je vais faire ? ». Du coup, tout apparaît encore plus compliqué pour ces femmes qui veulent et doivent quitter leur ménage, sans pouvoir envisager de solutions alternatives pour après le confinement.

Plus que jamais, les femmes qui sont amenées à quitter un compagnon violent se trouvent dans la situation extrême de devoir revenir chez celui-ci après le confinement si elles ne trouvent pas solution à quatre problèmes : où se loger en permanence après avoir dénoncé le violent et quitté la maison, comment soutenir le ménage puisque généralement les femmes dans cette situation ne disposent pas d'un travail conséquent, comment gérer la garde des enfants si elles doivent travailler plus de temps pour soutenir financièrement le ménage et, finalement, comment arriver à définir la situation légale, y compris la contribution financière du père ?

Et, en outre, il nous faut constater que ce n'est pas seulement la femme mais aussi ses enfants qui sont les victimes des violences.

Mme Saskia Bricmont

Je partage votre révolte : soyons collectivement unies, mobilisées pour faire en sorte de ne pas revenir au monde d'hier, aux mêmes erreurs qui ont été commises, de continuer à dénoncer et à rendre visibles les situations que l'on considère comme pas normales. Les associations de terrain se battent en première ligne contre cela et, notamment, pour que tous les budgets d'urgences injectés aujourd'hui dans les politiques sociales deviennent pérennes. Ceci afin de faire en sorte que les budgets soient véritablement considérés comme des investissements. Le combat que nous menons au sein du Parlement européen est de dire que tout ce qui est investissement dans des services publics ne peut pas être considéré comme une dépense.

Mme Joëlle Kapompole

Je suis tout à fait d'accord avec Saskia et je pense qu'il faut toujours regarder dans sa propre formation politique. Il y a quelques jours, j'ai envoyé un message à mon président de parti pour lui dire que le premier mai digital du PS avec uniquement des hommes en tête d'affiche m'avait posé des problèmes et que je ne trouve pas ça logique en 2020. Par rapport à ce qui est dit, la cellule familiale a changé et malheureusement, on n'en tient pas compte. Nous allons devoir inventer ensemble de nouvelles collectivités, de nouvelles solidarités, de nouveaux liens qui ne passeront pas par la cellule familiale telle que nous l'avons connue. Si on veut arrêter d'aggraver les inégalités, il faut réinventer cette cellule familiale.

Au niveau de mon parti, nous mettons en place un plan de relance. J'ai aussi demandé qu'y apparaissent cette dimension « genre ». Il est nécessaire cependant d'être plusieurs femmes et hommes de partis politiques différents afin d'initier ce projet sinon il n'aboutira pas.

Mme Hélène Ryckmans

La première chose est qu'il faut agir et interpeller pour pouvoir pérenniser ces logements pour le long terme

La deuxième chose est la régularisation des sans-papiers : le moment est vraiment venu de la demander, en révisant aussi la manière dont le CGRA répond aux questions quand la personne sans papiers est victime de violences dans le confinement. Cette personne doit obtenir une régularisation automatique. Depuis vingt ans, cette situation est connue : cela doit vraiment constituer une condition directe de l'obtention d'une régularisation.

La troisième chose est que 85% du personnel de soins et de première ligne sont des femmes. Les derniers chiffres du Conseil national de la santé montrent que ces femmes sont les premières victimes car 65% des malades sont des femmes. Par là, un changement doit clairement intervenir afin de valoriser la reconnaissance de ces métiers.

Cela amène aussi à changer d'indicateurs. Je trouve absurde à continuer à penser en terme d'économie et de PIB. Les lectures féministes de la société depuis Pékin disent qu'il faut mettre en avant des indicateurs de développement humains, de qualité de vie, qui doivent être les boussoles pour notre vie collective. Les gens ont besoin de l'accès à l'éducation, du lien social, de qualité de vie, de l'accès aux soins de santé, et tout ça nous amènera à un changement de perspectives que les féministes ont porté depuis longtemps.



Mme Cecilia Torres

Nous sommes ravies de célébrer cette journée parmi des femmes. Et il y a une double satisfaction: nous réunissons des femmes de deux générations - et alors la relève est assurée - et ce dialogue a été organisé entre femmes politiques et femmes des organisations. Dans cette dernière

dimension, il est plus facile d'envisager à mettre sur pied un contrat social entre ces deux groupes - des femmes des différents niveaux du pouvoir public et des organisations civiles - pour gagner non seulement en visibilité et rayonnement mais aussi pour avancer plus efficacement dans notre lutte pour l'égalité dans ses multiples dimensions.



Mme Katinka 'T Zandt

Je voulais parler de deux situations : Premièrement, d'un côté je travaille dans une ONG féminine « Le Monde selon les femmes ». Depuis la semaine passée, via le conseil quantitatif, nous avons fait une approche genre à cette pandémie pour ajuster nos politiques d'affaires

étrangères et de coopération au développement mais également pour visibiliser les femmes dans nos pays partenaires

La deuxième chose est que je suis également psychologue dans un centre de planning familial à Bruxelles. Il est rapidement apparu que l'interruption de la grossesse et l'accès à la conception ont été vu comme faisant partie des consultations urgentes. Nous avons pu profiter de l'assouplissement de l'aide médicale urgente. De 14 mars au 31 mai, il n'y a presque plus de démarches administratives à faire pour obtenir de l'aide médicale urgente parce que les instructions données aux hôpitaux et aux soignants et soignantes étaient de reporter toutes consultations non urgentes.

Pour le moment, au sein du centre de planning familial, nous avons constaté que plus ou moins 25 % des avortements sont des femmes qui n'étaient pas en ordre avec les papiers.

Mais, nous nous rendons compte que les femmes sans papiers, migrantes n'ont pas accès à ces informations de l'aide médicale urgente. Les femmes craignaient de se présenter parce qu'elles ne le savaient pas, bien que nous n'ayons pas arrêté de travailler.

On a beaucoup parlé d'une nouvelle génération de « bébés du confinement » et nous nous attendons aussi à une hausse surtout des grossesses non désirées pour cause de rapports sexuels non consentis, parce que dans le domaine de la sexualité, il y a toujours une domination. Comment négocier cette sexualité avec un partenaire violent en plein confinement ? Nous avons formulé une très forte demande de continuer cet assouplissement après le confinement car ces femmes vont en avoir besoin.

Tamara Cruz, SIEMPRE.: Nous lançons de nouveau la proposition de la régularisation humanitaire immédiate de sans papiers, en nous inspirant du cas de Portugal. Travaillons pour favoriser l'autonomie des femmes et

l'appui des organisations de terrain. Faire un contrat entre les organisations sociales et les cadres publics devra nous aider à analyser et agir de manière transversale sur la féminisation de la pauvreté et l'impact du COVID 19 dans notre vie de demain.

